

Accord cadre de partenariat entre l'agence de l'eau et le BRGM

Dossier de la rédaction de H2o
July 2026

Catherine Lagneau, présidente-directrice générale du BRGM, et Nicolas Murlon, directeur général de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse, ont signé le 9 juillet un accord cadre de partenariat qui se prolongera jusqu'en 2030. Ce partenariat vise à renforcer la collaboration entre l'agence de l'eau et le BRGM pour approfondir la connaissance des eaux souterraines dans les bassins hydrographiques de Rhône-Méditerranée et de Corse. Il s'appuie sur la mutualisation de leurs expertises complémentaires, afin d'accroître la recherche scientifique sur quatre thématiques stratégiques : 1. L'enrichissement des connaissances sur la qualité et les débits d'écoulement des rivières en période de sécheresse, ainsi que sur les aquifères, au moyen de méthodes innovantes de caractérisation de la ressource (ex : projet ESTHER) ; 2. L'évaluation de la qualité physico-chimique et de la température des nappes souterraines et de leurs évolutions dans un contexte de changement climatique ; 3. La connaissance du fonctionnement des milieux et de l'impact des activités humaines sur la qualité et la quantité des nappes souterraines : vulnérabilité des nappes, modélisation des aquifères et de leur fonctionnement, représentation de l'interface entre les eaux souterraines et les autres milieux ; 4. L'évaluation des coûts et bénéfices monétaires et socio-économiques liés aux eaux souterraines, ainsi que les questions liées à la gouvernance et au partage des ressources en eau.

BRGM